

DÉCRET N° D/ 97/ 143 /PRG/SGG

**Portant Nomination des Conseillers et Directeurs Nationaux du Ministère
des Transports, des Télécommunications et du Tourisme**

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE,

Vu la Loi Fondamentale,

**Vu le Décret n°D/96/098/PRG/SGG du 09 juillet 1996, portant nomination
du Premier Ministre,**

**Vu le Décret n°D/96/099/PRG/SGG du 10 juillet 1996 portant nomination
des Membres du Gouvernement, modifié par le Décret
D/97/013/PRG/SGG du 14 février 1997,**

**Vu le Décret D/96/111/PRG/SGG du 29 août 1996 portant attributions des
membres du Gouvernement,**

**Vu le Décret N°97/071/PRG/SGG du 5 Mai 1997 portant Organisation du
Ministère des Transports, des Télécommunications et du Tourisme.**

DECRETE

Article 1er:

Les cadres dont les noms suivent sont nommés dans les fonctions ci-après:

1. Conseiller Juridique:

Mme Marie MANSOUR, précédemment Conseiller Juridique du Ministère des Transports.

2. Conseiller chargé des Transports:

Mr Bokar SIDIBE, précédemment Conseiller Technique du Ministère des Transports

3. Conseiller chargé des Postes et Télécommunications:

Mr Amadou Diouldé SOW, précédemment Conseiller Télécommunications du Ministère des Postes et Télécommunications.

4. Conseiller chargé du Tourisme:

Mr Naby Yaya CAMARA, précédemment Conseiller Juridique du Haut Commissariat du Tourisme et de l'Hotellerie.

5. Directeur National des Transports Terrestres:

Monsieur Ibrahima Dominique TRAORE, confirmé.

6. Directeur National Adjoint des Transports Terrestres:

Mr Mamadou Bano SOW, précédemment Directeur du Centre Régional d'Administration Automobile de Labé.

7. Directeur National de la Marine marchande:

Mr Idrissa SOMPARE, précédemment Secrétaire Général de l'ANAM.

8. Directeur National Adjoint de la Marine Marchande:

Mr Badras YORA, précédemment Conseiller Economique du Ministère des Transports.

9. Directeur National de l'Aviation Civile:

Elhadj Bambo FOFANA, Confirmé

10. Directeur National Adjoint de l'Aviation Civile:

Mr Mamady KABA, précédemment Chef Division Transports et Trafic aérien

11. Directeur National des Postes et Télécommunications:

Mr Koly CAMARA, précédemment Directeur du BESD

12. Directeur National Adjoint des Postes et Télécommunications:

Mr SidiKi CAMARA, précédemment Directeur Général de l'OPG.

13 Directeur National du Tourisme et de l'Hotellerie:

Mr Cheik Fantamady CONDE, précédemment Directeur Général de la SOGUITH.

14. Directeur National Adjoint du Tourisme et de l'Hotellerie:

Mr Mohamed SAKHO, précédemment Directeur National du Tourisme.

15. Directeur National de la Météorologie:

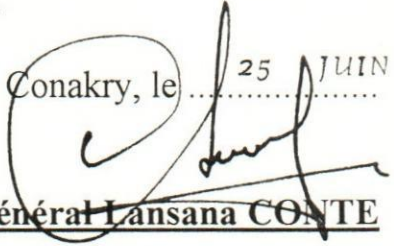
Dr BAH Mamadou Lamine, précédemment Chef Division des Instruments et des Méthodes d'Observation, en remplacement de Monsieur Ouâ N'Diaye mis à la disposition du Ministère de l'Agriculture, des Eaux et Forêts.

16. Directeur National Adjoint de la Météorologie:

Mr Faya Ahmed TRAORE, précédemment Chef Division Agrométéorologie, en remplacement de Monsieur Almamy Kobélé KEITA mis à la disposition du Ministère de l'Agriculture, des Eaux et Forêts.

Article 2: Le présent Décret qui prend effet à partir de la date de signature sera enregistré et publié au Journal Officiel de la République.

Conakry, le 25 JUIN 1997


Général Lansana CONTE